

2023-3546
2024-05-02
Container Label

Previously approved:
2022-0975
2023-03-04

GROUPE	7	FONGICIDE
--------	----------	-----------

FONGICIDE CANTUS^{MD} WDG

GRANULÉS MOUILLABLES

Pour usage dans la luzerne cultivée pour production de semence, les petits fruits, légumes à bulbes, carottes, cucurbitacées, laitue de grande culture (pommée et frisée), légumes-fruits, raisins, pommes de terre, moutarde (variétés oléagineuses et de condiment), fruits à noyaux, fraises, les haricots succulents, les pois succulents et les tournesols

COMMERCIAL (AGRICOLE)

PRINCIPE ACTIF : Boscalide 70%

Avertissement, contient l'allergène sulfites

NO. D'HOMOLOGATION 30141

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU
DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONEZ LE JOUR OU LA NUIT
AU 1 (800) 454-2673**



**ATTENTION POISON
AVERTISSEMENT - IRRITANT POUR LES YEUX**

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 0.1 kg à 10 kg

BASF Canada Inc.
5025 Creebank Road
Édifice A, 2^e étage
Mississauga, Ontario L4W 0B6

1-877-371-2273

CANTUS est une marque déposée de BASF SE, utilisé avec permission par BASF Canada Inc.
©2011 BASF Canada Inc.

MISES EN GARDE

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. **NE PAS** avaler. Nocif si avalé.
3. **NE PAS** mettre dans les yeux. Cause une irritation des yeux. Éviter le contact avec la peau et les vêtements.
4. Laver à fond les surfaces de peau exposées après la manutention et avant de manger, boire ou fumer.
5. **NE PAS** pénétrer dans la zone traitée pendant les 12 heures suivant le traitement.
6. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques lors du mélange, du remplissage, de l'application, du nettoyage et des réparations. Porter des lunettes de protection ou un écran facial lors du mélange/remplissage.
7. Si les vêtements deviennent contaminés, les retirer et laver séparément de la lessive ménagère avant de les porter à nouveau.
8. Nettoyer l'équipement de pulvérisation soigneusement après l'usage.
9. Ne pas contaminer l'eau d'usage domestique ou d'irrigation, les lacs, les cours d'eau ou les étangs lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
10. Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est à son minimum vers les zones habitées ou des secteurs d'activité humaine où l'on retrouve des demeures, maisons de campagne, écoles et des superficies consacrées aux loisirs. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, les inversions de température, l'équipement d'application et les ajustements du pulvérisateur.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avalier. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

1. Conserver le produit non utilisé dans le contenant d'origine hermétiquement fermé.
2. Ne pas expédier ou entreposer près de la nourriture pour les humains et les animaux, des semences et des engrais.
3. Entreposer le produit sous clef dans un endroit frais, sec et bien ventilé et sans drain sous le plancher.
4. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclables

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial/territorial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

FONGICIDE CANTUS^{MD} WDG

GRANULÉS MOUILLABLES

Pour usage dans la luzerne cultivée pour production de semence, les petits fruits, légumes à bulbes, carottes, cucurbitacées, laitue de grande culture (pommée et frisée), légumes-fruits, raisins, pommes de terre, moutarde (variétés oléagineuses et de condiment), fruits à noyaux, fraises, les haricots succulents, les pois succulents et les tournesols

COMMERCIAL (AGRICOLE)

PRINCIPE ACTIF : Boscalide 70%

Avertissement, contient l'allergène sulfites

NO. D'HOMOLOGATION 30141

LOI SUR LES PRODUITS ANTIPARASITAIRES

**EN CAS D'URGENCE ASSOCIÉE À CE PRODUIT METTANT LA VIE OU
DES BIENS EN DANGER, TÉLÉPHONEZ LE JOUR OU LA NUIT
AU 1 (800) 454-2673**



**ATTENTION POISON
AVERTISSEMENT - IRRITANT POUR LES YEUX**

LIRE L'ÉTIQUETTE ET LA BROCHURE CI-JOINTE AVANT L'UTILISATION

GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

CONTENU NET : 0.1 kg à 10 kg

BASF Canada Inc.
5025 Creebank Road
Édifice A, 2^e étage
Mississauga, Ontario L4W 0B6

1-877-371-2273

CANTUS est une marque déposée de BASF SE, utilisé avec permission par BASF Canada Inc.
©2011 BASF Canada Inc.

INFORMATION GÉNÉRALE

Cet emballage de **fongicide CANTUS WDG** contient 70% de granulés dispersibles dans l'eau (WDG). La matière active du **fongicide CANTUS WDG** fait partie du groupe de fongicides anilides et possède un mode d'action unique.

Le **fongicide CANTUS WDG** a un effet protecteur car il empêche la germination des spores la croissance du mycélium et la sporulation du champignon sur la surface foliaire. La meilleure suppression des maladies est obtenue lorsque le **fongicide CANTUS WDG** est utilisé dans le cadre d'un programme de pulvérisation régulière planifié et employé en rotation avec d'autres fongicides.

MODE D'EMPLOI (Consulter les sections spécifiques à chaque groupe de culture)

Appliquer les doses recommandées du **fongicide CANTUS WDG** tel que mentionné dans les tableaux de la dose d'application ci-dessous. Appliquer le **fongicide CANTUS WDG** avec un équipement de pulvérisation terrestre ou aérien tel qu'indiqué. L'équipement devrait être ajusté régulièrement.

MÉLANGE EN RÉSERVOIR

Ce produit peut être mélangé avec un engrais, un supplément ou avec des produits antiparasitaires homologués, dont les étiquettes permettent aussi les mélanges en cuve, à la condition que la totalité de chaque étiquette, y compris le mode d'emploi, les mises en garde, les restrictions, les précautions relatives à l'environnement et les zones tampons sans pulvérisation, soit suivie pour chaque produit. Lorsque les renseignements inscrits sur les étiquettes des produits d'association au mélange en cuve divergent, il faut suivre le mode d'emploi le plus restrictif. Ne pas faire de mélanges en cuve avec des produits contenant le même principe actif, à moins que ces produits soient recommandés spécifiquement sur cette étiquette.

Dans certains cas, les produits de lutte antiparasitaire mélangés en cuve peuvent entraîner une activité biologique réduite ou des dommages accrus à la culture hôte. L'utilisateur devrait communiquer avec BASF Canada Inc. au 1-877-371-2273 pour demander des renseignements avant d'appliquer tout mélange en cuve qui n'est pas recommandé spécifiquement sur cette étiquette.

Ce ne sont pas toutes les variétés et cultivars qui ont été testés selon les possibilités de combinaisons de mélange en réservoir. Les conditions locales peuvent influencer la tolérance de la culture et peuvent ne pas correspondre à celles présentes lorsque BASF a effectué les tests. L'incompatibilité physique, une diminution de la suppression des maladies, ou des dommages à la culture peuvent résulter du mélange de **fongicide CANTUS WDG** avec d'autres produits. Ainsi, avant l'utilisation de tout mélange en réservoir (fongicides, insecticides, herbicides, engrais liquides, produits de suppression biologique, adjuvants et additifs), évaluer la combinaison sur une petite portion de la culture à traiter afin de s'assurer qu'une réponse phytotoxique ne surviendra pas suite à une application. Consulter un représentant de BASF ou les répondants agricoles locaux pour plus de renseignements concernant les additifs.

Détermination de la compatibilité du mélange en réservoir

Pour déterminer la compatibilité, mélanger dans une petite cruche toutes les composantes de la bouillie finale dans les quantités proportionnelles. Ajouter les composantes pour le test avec la cruche dans l'ordre suivant : poudres mouillables et granules dispersibles dans l'eau, liquides

fluides et suspensions, formulations de concentrés émulsifiables et solutions. Si la bouillie ne forme de boules ou des flocons, sédiments, gelée, pellicules ou couches huileuses, ou autres précipités dans les 2 heures après le mélange et peut être facilement remis en suspension avec une agitation, le mélange qui a été testé est alors compatible. Toujours respecté l'étiquette la plus stricte concernant les précautions lors du mélange en réservoir.

Tableau de la dose d'application sur la luzerne cultivée pour production de semences

Application terrestre, aérienne et irrigation par pivot ou aspersion (Chimigation)

Culture	Maladie	Dose d'application (g/ha)
Luzerne cultivée pour production de semences	Pourriture de la fleur (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i> / <i>Botrytis cinerea</i>) Tache commune (<i>Pseudopeziza medicaginis</i>) Tige noire (<i>Phoma medicaginis</i>) Tache de la feuille (<i>Leptosphaerulina briosiani</i>)	420
<p>NE PAS FAIRE PAÎTRE OU NOURRIR LE BÉTAIL AVEC LE FOURRAGE TRAITÉ.</p> <p>Appliquer le fongicide CANTUS WDG à une dose de 420 g/ha au stade 20 à 50 % de floraison pour supprimer la pourriture de la fleur (<i>sclerotinia</i>, <i>botrytis</i>), la tache commune et la tige noire. Appliquer tous les 7 à 14 jours après, si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie.</p> <p>Pour l'application terrestre, utiliser un volume minimum de pulvérisation de 100 L/ha.</p> <p>Pour l'application aérienne, utiliser un volume minimum de pulvérisation de 40 L/ha.</p> <p>Faire un maximum de 3 applications par saison.</p>		

Tableau de la dose d'application des haricots succulents

Application terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER AU MOYEN D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION PAR PIVOT OU ASPERSION (Chimigation).

Culture	Maladie	Dose d'application (g/ha)
Haricots succulents	Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	420
<i>Phaseolus spp.</i> (comprend le haricot d'Espagne, le pois mange-tout, le haricot jaune, le haricot de Lima {vert}, la gourgane {succulente}) <i>Vigna spp.</i> (comprend haricot mat, le haricot kilomètre, le "jackbean", le dolique asperge, le haricot à gousse et le dolique à œil noir)	Pourriture sclérotique (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	560 à 770

Appliquer le **fongicide CANTUS WDG** à une dose de 560 à 770 g/ha au stade 20 à 50% de floraison pour supprimer la pourriture sclérotique (*Sclerotinia sclerotiorum*) et de 420 g/ha pour supprimer la moisissure grise (*Botrytis cinerea*). Appliquer une deuxième fois 7 à 14 jours plus tard si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie.

Mélangez en réservoir avec l'insecticide Matador 120 EC ou Warrior : Pour la suppression de la pyrale du maïs, le **fongicide CANTUS WDG** peut être mélangé en réservoir avec l'insecticide Matador 120 EC ou Warrior à une dose de 83 mL/ha. Appliquer avant que les larves creusent dans la tige ou les gousses de la culture. Respecter le mode d'emploi le plus stricte pour chaque produit d'association en ce qui concerne le nombre maximum d'applications, l'intervalle avant la récolte et les autres directives sur l'étiquette.

Groupe des petits fruits : Tableau de la dose et période d'application

(Application terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. NE PAS APPLIQUER AU MOYEN D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION PAR PIVOT OU ASPERSION.)

Culture	Maladie	Dose d'application (g/ha)
Mûre Framboise (rouge et noir) Gadelle Baie de sureau Bleuet (bleuets en corymbe et bleuets nains) Groseille à maquereau Myrtille Mûre de Logan	Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	560
Débuter les applications avant le développement de la maladie avec une dose de 560 grammes par hectare du fongicide CANTUS WDG et poursuivre en respectant un intervalle de 7 à 14 jours. Employer l'intervalle le plus court lorsque la pression exercée par la maladie est forte. Vous référer aux instructions sur la gestion de la résistance.		

Légumes à bulbes : Tableau de la dose et période d'application

(Application terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. NE PAS APPLIQUER AU MOYEN D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION PAR PIVOT OU ASPERSION.)

Culture	Maladie	Dose d'application (g/ha)
Oignons (secs et verts) Ail Poireau Échalote	Tache pourpre (<i>Alternaria porri</i>) Brûlure de la feuille (<i>Botrytis squamosa</i>)	475
Débuter les applications avant le développement de la maladie avec une dose de 475 grammes par hectare du fongicide CANTUS WDG et poursuivre en respectant un intervalle de 7 à 14 jours. Employer l'intervalle le plus court lorsque la pression exercée par la maladie est forte. Vous référer aux instructions sur la gestion de la résistance.		

Carottes : Tableau de la dose et période d'application

(Application terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. NE PAS APPLIQUER AU MOYEN D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION PAR PIVOT OU ASPERSION.)

Culture	Maladie	Dose d'application (g/ha)
Carottes	Brûlure alternarienne (<i>Alternaria dauci</i>)	315
Débuter les applications avant le développement de la maladie avec une dose de 315 grammes par hectare du fongicide CANTUS WDG et poursuivre en respectant un intervalle de 7 à 14 jours. Employer l'intervalle le plus court lorsque la pression exercée par la maladie est forte. Vous référer aux instructions sur la gestion de la résistance.		

Légumes de la famille des cucurbitacées : Tableau de la dose et période d'application

(Application terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. NE PAS APPLIQUER AU MOYEN D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION PAR PIVOT OU ASPERSION.)

Culture	Maladie	Dose d'application (g/ha)
Melon à confire Cornichon Concombre Citrouille Melon d'eau <u>Courge comestible</u> Hyotan Okra chinois Coucourzelle <u>Melon brodé</u> Cantaloup Casaba Melon crenshaw Melon golden pershaw Melon miel Honey balls Melon mangue Melon Perse Melon ananas Melon Santa Claus Melon serpent <u>Courge d'été</u> Courge à cou tors Courge dentelée Courge à cou droit Courge à moelle Zucchini <u>Courge d'hiver</u> Courge musquée Calebasse Courge hubbard Courge poivrée Courge spaghetti	Brûlure alternarienne (<i>Alternaria cucumerina</i>) Pourriture noire (<i>Didymella bryoniae</i>)	460
<p>Débuter les applications du fongicide CANTUS WDG avant le développement de la maladie et poursuivre en respectant un intervalle de 7 à 14 jours. Utiliser la dose la plus élevée et le plus court l'intervalle lorsque la pression exercée par la maladie est forte. Vous référer aux instructions sur la gestion de la résistance.</p>		

Légumes-fruits : Tableau de la dose et période d'application

(Application terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. NE PAS APPLIQUER AU MOYEN D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION PAR PIVOT OU ASPERSION.)

Culture	Maladie	Dose d'application (g/ha)
Aubergine Cerise de terre Pépio	Brûlure alternarienne (<i>Alternaria solani</i>)	175 à 315
Poivron de plein champ (toutes les variétés) Tomatille Tomate de plein champ	Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	420

Pour la suppression de la brûlure alternarienne, débiter les applications du **fongicide CANTUS WDG** avant le développement de la maladie avec une dose de 175 à 315 grammes par hectare en respectant un intervalle de 7 à 10 jours. Utiliser la dose la plus élevée et le plus court intervalle lorsque la pression exercée par la maladie est forte. Pour la suppression de la moisissure grise, débiter les applications du **fongicide CANTUS WDG** avant le développement de la maladie à une dose de 420 grammes par hectare suivi d'une deuxième application après 7-10 jours. **NE PAS** faire plus de cinq applications par saison. Vous référer aux instructions sur la gestion de la résistance.

Raisin : Tableau de la dose et période d'application

(Application terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. NE PAS APPLIQUER AU MOYEN D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION PAR PIVOT OU ASPERSION.)

Culture	Maladie	Dose d'application (g/ha)
Raisin	Blanc (<i>Uncinula necator</i>)	315

Pour la suppression du blanc, les pulvérisations peuvent débiter au moment de l'éclosion des bourgeons avec une dose de 315 grammes par hectare du **fongicide CANTUS WDG** en respectant un intervalle de 10 à 14 jours. Employer l'intervalle le plus court lorsque la pression exercée par la maladie est forte. Vous référer aux instructions sur la gestion de la résistance.

Laitue de grande culture (pommée et frisée) : Tableau de la dose et période d'application

(Application terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. NE PAS APPLIQUER AU MOYEN D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION PAR PIVOT OU ASPERSION.)

Culture	Maladie	Dose d'application (g/ha)
Laitue de grande culture (pommée et frisée)	Affaissement sclérotique (<i>Sclerotinia minor</i>) - répression	385
	Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	285

Appliquer le **fongicide CANTUS WDG** à une dose de 385 g/ha pour la répression de l'affaissement sclérotique (*Sclerotinia minor*) et de 285 g/ha pour supprimer la moisissure grise (*Botrytis cinerea*). Pour la laitue semée directement, effectuer la première application immédiatement après l'éclaircissage (dans un intervalle de 2 jours). Si les conditions continuent d'être favorables au développement de la maladie, effectuer une seconde application 10 à 20 jours après la 1ère application. Pour la laitue transplantée, effectuer la première application 7 à 10 jours après la transplantation. Si les conditions continuent d'être favorables au développement de la maladie, effectuer une seconde application 10 à 20 jours après la 1ère application. Couvrir à fond la partie la plus basse des plantes et la surface de sol environnante.

Tableau de la dose d'application dans la moutarde

Application terrestre, aérienne et irrigation par pivot ou aspersion (Chimigation)

Culture	Maladie	Dose d'application (g/ha)
Moutarde (oléagineux et de condiment)	Pourriture sclérotique de la tige (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>) Alternariose (tache noire) (<i>Alternaria brassicae et raphani</i>)	350

Appliquer le **fongicide CANTUS WDG** à une dose de 350 g/ha au stade 20 à 50 % de floraison pour supprimer la pourriture sclérotique de la tige (*Sclerotinia sclerotiorum*) et réprimer l'alternariose (tache noire) (*Alternaria brassicae et raphani*). Appliquer une deuxième fois 7 à 14 jours après, jusqu'à pleine floraison, si la maladie persiste ou si les conditions climatiques sont favorables au développement de la maladie. Appliquer le **fongicide CANTUS WDG** à une dose de 350 g/ha de la fin de la floraison au stade de la gousse verte pour la suppression de l'alternariose (tache noire) (*Alternaria brassicae et raphani*).

Tableau de la dose d'application pour les pois succulents

Application terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER AU MOYEN D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION PAR PIVOT OU ASPERSION (Chimigation).

Culture	Maladie	Dose d'application (g/ha)
Pois comestibles avec gousses	Ascochytose (<i>Ascochyta spp.</i>) Brûlure ascochytique (<i>Mycosphaerella spp.</i>)	420
<u>Pois (<i>Pisum</i>)</u> Petit pois Pois comestibles avec gousses Pois mange-tout Pois sugar snap Pois succulents décortiqués <u>Pois (<i>Pisum</i>)</u> Pois anglais Pois de jardin Pois vert Pois cajan	Pourriture sclérotique (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>)	560 à 770
<p>Pour une suppression optimale des maladies, débiter les applications du fongicide CANTUS WDG avant le développement de la maladie ou le début de la floraison et répéter à un intervalle de 5 à 14 jours si les conditions sont favorables au développement de la maladie. Utiliser la dose la plus élevée et le plus court intervalle lorsque la pression de maladie est forte. Vous référer aux instructions de gestion de résistance.</p>		

Pomme de terre : Tableau de la dose et période d'application

(Application terrestre, aérienne et irrigation par pivot ou aspersion)

Culture	Maladie	Dose d'application (g/ha)
Pomme de terre	Brûlure alternarienne (<i>Alternaria solani</i>)	175 à 315
<p>Pour la suppression de la brûlure alternarienne, débiter les applications du fongicide CANTUS WDG avant le développement de la maladie à une dose de 175 à 315 grammes par hectare et continuer les applications en respectant un intervalle de 14 jours si les conditions continuent d'être favorables au développement de la maladie. Consulter la section Gestion de la résistance pour des mesures alternatives. Ne pas faire plus de 4 applications par saison sur les pommes de terre.</p>		

Fruits à noyaux : Tableau de la dose et période d'application

(Application terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. NE PAS APPLIQUER AU MOYEN D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION PAR PIVOT OU ASPERSION.)

Culture	Maladie	Dose d'application (g/ha)
Abricots Cerise (douce et acide) Nectarine Pêche Prune Prune plumcot Pruneau	Pourriture brune (<i>Monilinia</i> spp.) Pourriture des inflorescences (<i>Monilinia</i> spp.)	370

Débuter les applications au stade du bouton rose ou avant le développement de la maladie. Appliquer 370 grammes par hectare de **fongicide CANTUS WDG** et poursuivre en respectant un intervalle de 7 à 14 jours. Employer l'intervalle le plus court lorsque la pression exercée par la maladie est forte. Vous référer aux instructions sur la gestion de la résistance.

Fraise : Tableau de la dose et période d'application

(Application terrestre seulement. NE PAS APPLIQUER PAR VOIE AÉRIENNE. NE PAS APPLIQUER AU MOYEN D'UN SYSTÈME D'IRRIGATION PAR PIVOT OU ASPERSION.)

Culture	Maladie	Dose d'application (g/ha)
Fraise	Moisissure grise (<i>Botrytis cinerea</i>)	560

Débuter les applications avant le développement de la maladie avec une dose de 560 grammes par hectare du **fongicide CANTUS WDG** et poursuivre en respectant un intervalle de 7 à 14 jours. Employer l'intervalle le plus court lorsque la pression exercée par la maladie est forte. Vous référer aux instructions sur la gestion de la résistance.

Tableau de la dose d'application sur les tournesols

(Terrestre et aérienne)

AVIS À L'UTILISATEUR : LIRE CE QUI SUIT AVANT D'APPLIQUER CE PRODUIT POUR L'USAGE SPÉCIAL INDIQUÉ

Le MODE D'EMPLOI de ce produit, en ce qui concerne les utilisations décrites dans cette partie de l'étiquette, a été élaboré par des personnes autres que BASF Canada dans le cadre du Programme d'extension du profil d'emploi pour les usages limités demandés par les utilisateurs. Dans le cas de ces utilisations, BASF Canada n'a pas complètement évalué la performance (efficacité) et(ou) la tolérance des cultures (phytotoxicité) du produit lorsqu'il est utilisé de la façon indiquée sur l'étiquette pour l'ensemble des conditions environnementales ou des variétés végétales. Avant d'appliquer le produit à grande échelle, l'utilisateur devrait faire un essai sur une surface réduite, dans les conditions du milieu et en suivant les pratiques courantes pour confirmer que le produit se prête à une application généralisée.

Culture	Maladie	Dose d'application (g/ha)
Tournesols	Répression de pourriture sclérotique tête (<i>Sclerotinia sclerotiorum</i>) Répression de taches sur les feuilles (<i>Alternaria helianthi</i>)	350 à 640

Pour une répression optimale des maladies, appliquer le **fongicide CANTUS WDG** au début de la floraison. Utiliser la dose la plus élevée et le plus court intervalle lorsque la pression de maladie est forte ou s'il y a une histoire de maladie élevée dans le domaine. Faire un maximum de 1 application par saison.

Pour l'application terrestre, utiliser un volume de pulvérisation minimal de 100 L/ha.

Pour l'application aérienne, utiliser un volume de pulvérisation minimal de 50 L/ha.

Restrictions et Limitations spécifiques aux cultures

Culture	Période minimale entre l'application et la récolte (DAAR)	Dose maximale par hectare par application (kg)	Nombre maximal d'applications par saison	Dose maximale par hectare par saison (kg)
Luzerne cultivée pour production de semences	N/D	0,420	3	1,26
Haricot (succulent)	7 jours	0,770	2	1,54
Groupe des petits fruits ¹	0 jour	0,560	4	2,24
Légumes à bulbes ¹	7 jours	0,475	6	2,87
Carottes	0 jour	0,315	5	1,58
Légumes de la famille des cucurbitacées ¹	0 jour	0,460	4	1,84
Légumes-fruits ¹ (contre la brûlure alternarienne)	0 jour	0,315	5	1,89
Légumes-fruits ¹ (contre la moisissure grise)	0 jour	0,420	2 sur 5	1,89
Raisins (contre le blanc)	14 jours	0,315	5	1,58
Laitue (affaissement sclérotique)	14 jours	0,385	2	0,77
Laitue (moisissure grise)	14 jours	0,285	2	0,57
Moutarde (oléagineux et de condiment)	21 jours	0,350	2	0,700
Pois succulents (gousses comestibles et décortiqués)	7 jours	0,770	2	1,540
Pomme de terre (contre la brûlure alternarienne)	30 jours	0,315	4	1,26
Fruits à noyaux ¹	0 jour	0,370	5	1,85
Fraises	0 jour	0,560	5	2,80
Tournesols	21 jours	0,640	1	0,640

¹ Consulter la section MODE D'EMPLOI pour la liste complète des différentes cultures.

Délai d'attente avant de ressemer : Pour toutes les cultures qui ne sont pas mentionnées sur cette étiquette, observer un délai de 14 jours après le traitement avant de semer celles-ci.

Application terrestre

Appliquer le **fongicide CANTUS WDG** en respectant les doses et la période d'application mentionnée (spécifique aux cultures) lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie. Employer un volume d'eau minimum de 100 L/ha et s'assurer de recouvrir soigneusement le feuillage. Consulter les recommandations du fabricant de buse relativement à la pression de pulvérisation de chacune des buses.

Application aérienne

Appliquer le **fongicide CANTUS WDG** en respectant les doses et la période d'application mentionnée (spécifique aux cultures) lorsque les conditions sont favorables au développement de la maladie. Employer un volume d'eau minimum de 40 L/ha. S'assurer de recouvrir soigneusement le feuillage. Consulter les recommandations du fabricant de buse relativement à la pression de pulvérisation de chacune des buses.

Instructions pour les applications aériennes

Épandre seulement avec un avion ou un hélicoptère réglé et étalonné pour être utilisé dans les conditions atmosphériques de la région et selon les taux et directives figurant sur l'étiquette. Les précautions à prendre ainsi que les directives et taux d'épandage à respecter sont propres au produit. Lire attentivement l'étiquette et s'assurer de bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Utiliser seulement les quantités recommandées pour l'épandage aérien qui sont indiquées sur l'étiquette. Si, pour l'utilisation prévue du produit, aucun taux d'épandage aérien ne figure sur l'étiquette, on ne peut utiliser ce produit, et ce, quel que soit le type d'appareil aérien disponible. S'assurer que l'épandage est uniforme. Afin d'éviter que le produit ne soit épandu de façon non uniforme (épandage en bandes, irrégulier ou double), utiliser des marqueurs appropriés.

Mises en garde concernant l'utilisation

Épandre seulement quand les conditions météorologiques à l'endroit traité permettent une couverture complète et uniforme de la culture visée. Les conditions favorables spécifiques à l'épandage aérien décrites dans le Guide national d'apprentissage – Application de pesticides par aéronef, développé par le Comité fédéral, provincial et territorial sur la lutte antiparasitaire et les pesticides doivent être présentes.

Ne pas épandre de pesticides sur les étendues d'eau. Éviter que la dérive n'atteigne une étendue d'eau ou tout autre endroit non visé. Les zones tampons indiquées devraient être respectées.

Les grosses gouttelettes sont moins sujettes à la dérive; il faut donc éviter les pressions et les types de buses qui permettent la formation de fines particules (brume). Ne pas épandre par temps mort ou lorsque la vitesse du vent et son orientation peuvent provoquer une dérive. Ne pas épandre également lorsque le vent souffle en direction d'une culture, d'un jardin, d'un habitat terrestre (plantations brise-vent, etc.) ou aquatique vulnérable.

Mises en garde concernant l'opérateur antiparasitaire

Ne pas permettre au pilote de mélanger les produits chimiques qui seront embarqués à bord de l'appareil. Il peut toutefois charger des produits chimiques pré-mélangés contenus dans un système fermé. Il serait préférable que le pilote puisse établir une communication à chaque emplacement traité au moment de l'épandage. Le personnel au sol de même que les personnes qui s'occupent des mélanges et du chargement doivent porter des gants, une combinaison et des lunettes ou un masque les protégeant contre les produits chimiques durant le mélange des produits, le chargement, le nettoyage et les réparations. Lorsque les précautions qu'on recommande à l'opérateur de prendre sont plus strictes que les recommandations générales qui figurent sur les étiquettes pour épandage avec pulvérisateur terrestre, suivre les précautions les plus rigoureuses. Tout le personnel doit se laver les mains et le visage à grande eau avant de manger et de boire. Les vêtements protecteurs, le cockpit de l'avion et les cabines des véhicules doivent être décontaminés régulièrement.

Mises en garde propres au produit

Lire attentivement l'étiquette au complet et bien la comprendre avant d'ouvrir le contenant. Pour toute question, appeler le fabricant en composant le 1-877-371-BASF (2273). Pour obtenir des conseils techniques, contacter le distributeur ou un conseiller agricole provincial.

Irrigation par pivot ou aspersion

Préparation du pulvérisateur : La citerne chimique et le système d'injecteur devraient être nettoyés soigneusement. Rincer le système avec de l'eau propre.

Directives d'application : Appliquer le **Fongicide CANTUS WDG** en respectant les doses et périodes décrites ci-haut.

Précautions d'usage pour les applications par aspersion

- Appliquer ce produit seulement via des systèmes d'irrigation par aspersion incluant pivot central, à déplacement latéral, à bout tracté, rouleau [roue] latéral, roulant, à pistolet géant, ensemble solide ou les systèmes d'irrigation à déplacement manuel. Ne pas appliquer ce produit par l'intermédiaire de tout autre système d'irrigation.
- Ajouter ce produit au réservoir d'approvisionnement de pesticides contenant une quantité d'eau appropriée pour maintenir un débit continu par l'équipement d'injection. Dans les systèmes en mouvement continu, injecter le mélange produit-eau de façon constante, appliquer la dose à l'acre sur l'étiquette pour cette culture. Ne pas dépasser 0,64 cm (1/4 pouce) (63 500 litres) à l'hectare. Dans les systèmes stationnaires ou en mouvement non continu, injecter le mélange produit-eau dans les 15-30 dernières minutes de chaque préparation allouant suffisamment de temps pour chacun des pesticides requis d'être appliqué par toutes les extrémités d'asperseur et à la dose recommandée sur l'étiquette pour cette culture. Ne pas appliquer lorsque la vitesse du vent est favorable à une dérive au-delà de la zone prévue du traitement. Des dommages à la culture, un manque d'efficacité ou des résidus de pesticide illégaux dans la culture peuvent résulter d'une distribution non uniforme de l'eau traitée. Une couverture complète du feuillage est nécessaire pour obtenir une bonne suppression. Une bonne agitation devrait être maintenue pendant toute la durée de l'application.
- Le système doit renfermer une soupape de contrôle fonctionnelle, une soupape sous vide de sûreté et un drain à faible pression correctement localisé sur la ligne d'irrigation afin de prévenir une contamination de la source d'eau suite à un reflux.
- La canalisation d'injection de pesticide doit comprendre une soupape de sûreté fonctionnelle à fermeture automatique rapide afin d'empêcher l'écoulement de liquide retournant vers la pompe à injection.
- La canalisation d'injection de pesticide doit aussi comprendre, une soupape solénoïde fonctionnelle normalement fermée située du côté de l'entrée de la pompe à injection et reliée au système d'enclenchement afin d'empêcher le liquide d'être retiré du réservoir d'approvisionnement lorsque le système d'irrigation est fermé soit automatiquement ou manuellement.
- Le système doit inclure des contrôles d'enclenchement fonctionnels qui ferment automatiquement la pompe à injection de pesticide lorsque le moteur de la pompe à eau s'arrête.

- La ligne d'irrigation ou la pompe à eau doit comprendre un interrupteur de pression fonctionnel qui arrêtera le moteur de la pompe à eau lorsque la pression de l'eau régresse jusqu'au niveau où la distribution de pesticides est affectée négativement.
- Les systèmes doivent utiliser une pompe avec un compteur, tel une pompe à injection à pression positive (par exemple, pompe à membrane) conçue efficacement et fabriquée avec des matériaux qui sont compatibles avec des pesticides et pouvant s'adapter à un système d'enclenchement.
- Accorder suffisamment de temps aux pesticides pour qu'ils soient évacués par l'intermédiaire de toutes les lignes et tous les embouts avant d'arrêter l'eau d'irrigation. Une personne compétente au niveau des systèmes de chimigation et responsable de ces opérations ou sous la supervision de la personne responsable, devra arrêter le système et faire les ajustements nécessaires lorsqu'un besoin survient.
- Ne pas brancher un système d'irrigation utilisé pour une application de pesticide à un système d'eau public à moins que les mesures de sécurité pour les systèmes d'eau publics recommandées sur l'étiquette de pesticide soient en vigueur.

Instructions spécifiques pour les systèmes d'eau publics

- Par système d'eau public on entend un système pour l'approvisionnement des conduites d'eau du citoyen pour consommation humaine si de tels systèmes possèdent au moins 15 services de connections ou desservent sur une base régulière une moyenne d'au moins 25 individus quotidiennement et au minimum pendant 60 jours au cours de l'année.
- Les systèmes de chimigation branchés aux systèmes d'eau publics doivent inclure un clapet fonctionnel anti-retour (RPZ) pour zone de pression réduite ou un équivalent fonctionnel dans la ligne d'approvisionnement en eau en amont du point d'introduction des pesticides. Comme alternative au RPZ, l'eau du système d'eau public devrait être déchargée dans une citerne de réserve avant l'introduction de pesticide. Il devrait y avoir une séparation physique complète (rupture d'air) entre la fin de la sortie de la canalisation de remplissage et l'extrémité ou une jante d'écoulement de la citerne de réserve au moins deux fois le diamètre intérieur de la canalisation de remplissage.
- La canalisation d'injection de pesticide doit comprendre une soupape de sûreté fonctionnelle à fermeture automatique rapide afin d'empêcher l'écoulement de liquide retournant vers la pompe à injection.
- La canalisation d'injection de pesticide doit comprendre, une soupape solénoïde fonctionnelle normalement fermée située du côté de l'entrée de la pompe à injection et reliée au système d'enclenchement afin d'empêcher le liquide d'être retiré du réservoir d'approvisionnement lorsque le système d'irrigation est fermé soit automatiquement ou manuellement.
- Le système doit inclure des contrôles d'enclenchement fonctionnels qui ferment automatiquement la pompe à injection de pesticide lorsque le moteur de la pompe à eau s'arrête ou dans le cas où il n'y aurait pas de pompe à eau, lorsque la pression de l'eau régresse jusqu'au niveau où la distribution de pesticides est affectée négativement.

- Les systèmes doivent utiliser une pompe avec un compteur, tel une pompe à injection à pression positive (par exemple, pompe à membrane) conçue efficacement et fabriquée avec des matériaux qui sont compatibles avec des pesticides et pouvant s'adapter à un système d'enclenchement.
- Ne pas appliquer lorsque la vitesse du vent est favorable à une dérive au-delà de la zone prévue du traitement.

Restrictions

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat ou lorsqu'il y a des rafales de vent. **NE PAS** sur-pulvériser les habitats terrestres ou aquatiques non ciblés. **NE PAS** contaminer des habitats aquatiques, au moment de nettoyer et de rincer l'équipement de pulvérisation ou les contenants.

Application par pulvérisateur agricole

NE PAS appliquer lors de périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes plus petites que la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). La hauteur de la rampe doit être de 60 cm ou moins au-dessus de la culture ou du sol.

Application par pulvérisateur pneumatique

NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** pulvériser au-dessus des plantes à traiter. Fermer les buses orientées vers l'extérieur aux extrémités des rangs et dans les rangs de bordure. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h sur le site traité, tel que mesuré à l'extérieur de la zone à traiter du côté du vent.

Application aérienne

NE PAS appliquer pendant des périodes de calme plat. Éviter d'appliquer ce produit lorsque le vent souffle en rafales. **NE PAS** appliquer lorsque la vitesse du vent est supérieure à 16 km/h à la hauteur de vol sur le site de l'application. **NE PAS** appliquer avec des gouttelettes plus petites que la classification moyenne de l'American Society of Agricultural Engineers (ASAE). Afin de réduire la dérive causée par les turbulences créées en bout d'aile de l'aéronef, l'espacement des buses le long de la rampe d'aspersion NE DOIT PAS dépasser 65 % de l'envergure des ailes ou du rotor.

Zones tampons de pulvérisation

Aucune zone tampon de pulvérisation n'est requise pour l'utilisation des méthodes ou des équipements de pulvérisation suivants : pulvérisateur manuel ou à réservoir dorsal, traitement localisé, pulvérisateur intercalaire avec écrans protecteurs, bassinage du sol et incorporation au sol.

Les zones tampons de pulvérisation spécifiées dans le tableau ci-dessous sont requises entre le point d'application directe et la bordure sous le vent la plus rapprochée des habitats terrestres sensibles (tels que les prairies, les zones forestières, les plantations brise-vent, les boisés, les haies, les zones riveraines et les arbustes) et des habitats d'eau douce sensibles (comme les lacs, les rivières, les marécages, les étangs, les fondrières des prairies, les criques, les marais, les ruisseaux, les réservoirs et les terres humides).

Méthode d'application	Culture		Zone tampon de pulvérisation (mètres) requise pour la protection de :		
			Habitat d'eau douce d'une profondeur de :		Habitat terrestre
			Moins de 1 m	Plus que 1 m	
Pulvérisateur agricole	Luzerne cultivée pour production de semence, petits fruits, carottes, cucurbitacées, légumes fruits, laitue, moutarde (oléagineux et de condiment), pomme de terre, fraises, haricots succulents, pois succulents, tournesols		1	0	1
Chimigation	Luzerne cultivée pour production de semence, moutarde (oléagineux et de condiment)		1	0	1
Pulvérisateur pneumatique	Raisins	Au début du stade de croissance	5	0	1
		À la fin du stade de croissance	3	0	1
	Fruits à noyaux	Au début du stade de croissance	10	0	2
		À la fin du stade de croissance	4	0	1
Aérienne	Luzerne cultivée pour production de semence, pomme de terre, tournesols	Voilure fixe	1	0	15
		Voilure tournante	1	0	10
	Moutarde (oléagineux et de condiment)	Voilure fixe et voilure tournante	1	0	1

Lorsque les mélanges en réservoir sont autorisés, consulter les étiquettes des produits d'association et observer la zone tampon de pulvérisation la plus grande (la plus restrictive) des produits impliqués dans le mélange en cuve et appliquer en utilisant le plus gros calibre de gouttelettes de pulvérisation (classification l'ASAE) précise sur les étiquettes des produits d'association.

Il est possible de modifier les zones tampons de pulvérisation associées à ce produit selon les conditions météorologiques et la configuration du matériel de pulvérisation en utilisant le calculateur de zone tampon de pulvérisation dans la section Pesticides du site Canada.ca.

MISES EN GARDE ENVIRONNEMENTALES

TOXIQUE pour les organismes aquatiques et les plantes non ciblées. Observer les zones tampons spécifiées à la section **MODE D'EMPLOI**. **NE PAS** appliquer aux endroits où il peut y avoir ruissellement. Les caractéristiques topographiques pouvant entraîner du ruissellement après une pluie abondante comprennent, entre autres les pentes allant de moyennes à abruptes, les sols nus, les sols mal drainés (p. ex. les sols compacts ou à texture fine), etc. Si la pluie est imminente, retarder l'application. Le Boscalide est persistant et a des effets rémanents; il est recommandé de ne pas utiliser le **fongicide CANTUS WDG** contenant du Boscalide dans les endroits traités avec ce produit pendant la saison précédente.

RECOMMANDATIONS SUR LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Gestion de la résistance, le **fongicide CANTUS WDG** du groupe 7. Toute population fongique peut renfermer des individus naturellement résistants au **fongicide CANTUS WDG** et à d'autres fongicides du groupe 7. Il peut se produire une perte progressive ou complète d'efficacité lorsque ces fongicides sont appliqués à répétition sur les mêmes champs. Il peut exister d'autres mécanismes de résistance sans lien avec le site ou le mode d'action, mais qui sont spécifiques à des composés chimiques, comme un métabolisme accru. Il est recommandé de suivre des stratégies appropriées de gestion de la résistance.

Pour retarder l'acquisition de la résistance aux fongicides :

- Dans la mesure du possible, alterner le **fongicide CANTUS WDG** ou les fongicides du même groupe 7 avec des fongicides appartenant à d'autres groupes et qui éliminent les mêmes organismes pathogènes. Éviter de faire des applications consécutives dans une même saison avec le **fongicide CANTUS WDG** ou autres fongicides faisant partie du même groupe. Ne pas faire plus de deux (2) applications séquentielles du **fongicide CANTUS WDG** avant de faire une rotation avec un fongicide homologué ayant un mode d'action différent pour au moins une application. **NE PAS** faire plus d'applications du **fongicide CANTUS WDG** par saison que ce qui est spécifié dans la section Restrictions et Limitations spécifiques aux cultures.
- Utiliser, si cet emploi est permis, des mélanges en cuve contenant des fongicides qui appartiennent à un groupe différent et qui sont efficaces contre les pathogènes ciblés.
- L'utilisation du fongicide devrait s'appuyer sur un programme de lutte intégrée qui comprend le dépistage, un historique de renseignements sur l'emploi de pesticides, la rotation des cultures et prendre en considération les facteurs cultureux, biologiques et les autres moyens de lutte chimique.
- Surveiller l'efficacité de tous les fongicides utilisés dans le programme de régulation des maladies contre le pathogène ciblé et prendre note des autres facteurs qui ont pu influencer la performance du fongicide et/ou le développement de la maladie.
- Si le **fongicide CANTUS WDG** semble être moins ou ne plus être efficace contre un pathogène qui a été supprimé ou réprimé auparavant, communiquer avec un représentant de BASF, un spécialiste local des interventions sur le terrain ou un conseiller agréé afin de vous aider à déterminer la cause de l'efficacité réduite.

Pour plus d'information ou pour signaler des cas possibles de résistance, s'adresser à BASF Canada Inc. au 1-877-371-2273 ou à www.agsolutions.ca.

MÉLANGE

1. S'assurer que le réservoir du pulvérisateur est propre avant l'emploi. Nettoyer le réservoir en respectant les recommandations relatives au nettoyage retrouvées sur l'étiquette du dernier produit utilisé.
2. Remplir le réservoir du pulvérisateur à moitié d'eau et débiter l'agitation.
3. Ajouter au réservoir la quantité requise du **fongicide CANTUS WDG**.
4. Ajouter au réservoir la quantité requise du produit d'association, si nécessaire.
5. Continuer l'agitation lors de l'ajout du reste de l'eau dans le réservoir.
6. Après usage, nettoyer le réservoir du pulvérisateur selon les MISES EN GARDE.

RESTRICTIONS ET LIMITATIONS

1. Toutes les cultures sauf la luzerne peuvent être pâturées ou servir d'aliment pour le bétail.
2. Une restriction de reprise de semis de 14 jours est nécessaire pour toutes les cultures n'apparaissant pas sur l'étiquette.
3. **NE PAS** utiliser dans les serres.

MISES EN GARDE

1. **GARDER HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS.**
2. **NE PAS** avaler. Nocif si avalé.
3. **NE PAS** mettre dans les yeux. Cause une irritation des yeux. Éviter le contact avec la peau et les vêtements.
4. Laver à fond les surfaces de peau exposées après la manutention et avant de manger, boire ou fumer.
5. **NE PAS** pénétrer dans la zone traitée pendant les 12 heures suivant le traitement.
6. Porter une chemise à manches longues, un pantalon long et des gants résistant aux produits chimiques lors du mélange, du remplissage, de l'application, du nettoyage et des réparations. Porter des lunettes de protection ou un écran facial lors du mélange/remplissage.
7. Si les vêtements deviennent contaminés, les retirer et laver séparément de la lessive ménagère avant de les porter à nouveau.

8. Nettoyer l'équipement de pulvérisation soigneusement après l'usage.
9. Ne pas contaminer l'eau d'usage domestique ou d'irrigation, les lacs, les cours d'eau ou les étangs lors du nettoyage de l'équipement ou de l'élimination des déchets.
10. Appliquer sur les cultures agricoles seulement lorsque le potentiel de dérive est à son minimum vers les zones habitées ou des secteurs d'activité humaine où l'on retrouve des demeures, maisons de campagne, écoles et des superficies consacrées aux loisirs. Tenir compte de la vitesse et de la direction du vent, les inversions de température, l'équipement d'application et les ajustements du pulvérisateur.

PREMIERS SOINS

En cas de contact avec les yeux : Garder les paupières écartées et rincer doucement et lentement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles cornéennes au bout de 5 minutes et continuer de rincer l'œil. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas de contact avec la peau ou les vêtements : Enlever tous les vêtements contaminés. Rincer immédiatement la peau à grande eau pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement. Faire boire un verre d'eau à petites gorgées si la personne empoisonnée est capable d'avaler. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire pas, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

Emporter le contenant ou l'étiquette ou encore noter le nom du produit et son numéro d'homologation lorsqu'on cherche à obtenir une aide médicale.

RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES

Traiter selon les symptômes.

ENTREPOSAGE

1. Conserver le produit non utilisé dans le contenant d'origine hermétiquement fermé.
2. Ne pas expédier ou entreposer près de la nourriture pour les humains et les animaux, des semences et des engrais.

3. Entreposer le produit sous clef dans un endroit frais, sec et bien ventilé et sans drain sous le plancher.
4. Ne pas entreposer ce produit avec des aliments destinés à la consommation humaine ou animale.

ÉLIMINATION

Contenants Recyclables

NE PAS utiliser ce contenant à d'autres fins. Il s'agit d'un contenant recyclable qui doit être éliminé à un point de collecte des contenants. S'enquérir auprès de son distributeur ou de son détaillant ou encore auprès de l'administration municipale pour savoir où se trouve le point de collecte le plus rapproché. Avant d'aller y porter le contenant :

1. Rincer le contenant trois fois ou le rincer sous pression. Ajouter les rinçures au mélange à pulvériser dans le réservoir.
2. Rendre le contenant inutilisable.

S'il n'existe pas de point de collecte dans votre région, éliminer le contenant conformément à la réglementation provinciale/territoriale.

Pour tout renseignement concernant l'élimination des produits non utilisés ou dont on veut se départir, s'adresser au fabricant ou à l'organisme de réglementation provincial/territorial. S'adresser également à eux en cas de déversement ainsi que pour le nettoyage des déversements.

AVIS À L'UTILISATEUR

Ce produit antiparasitaire doit être employé strictement selon le mode d'emploi qui figure sur la présente étiquette. L'emploi non conforme à ce mode d'emploi constitue une infraction à la *Loi sur les produits antiparasitaires*.

^{MD}Tous les produits mentionnés sont des marques déposées de leurs sociétés respectives.